

# Commercialisation de produits biologiques hors label : le cas des viticulteurs suisses

19 décembre 2024



Un article paru en novembre 2024 dans la revue *Environmental Research Communications* analyse le choix, de certains agriculteurs biologiques, de commercialiser leurs produits sans recourir au label bio. Sur les 115 viticulteurs suisses enquêtés respectant les normes de production biologique, près de la moitié n'utilisent pas l'étiquetage biologique pour vendre leurs vins, et ce pour deux raisons. Pour les petites exploitations ou celles non spécialisées en viticulture, les revenus issus de la vente de ces vins ne compensent pas les coûts administratifs des certifications nécessaires pour apposer le label. Certaines exploitations privilégient par ailleurs des stratégies marketing alternatives (allégations environnementales, mise en avant d'un terroir, etc.), l'étiquetage « vin biologique » leur paraissant moins attrayant pour le consommateur.

Source : [Environmental Research Communications](#)